

CONSULTATION PUBLIQUE

**concernant le projet d'implantation d'un campus de l'université de
Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont**

MÉMOIRE

Présenté à titre personnel par :

**Anne-Marie Lavoie
Isabelle Perrault**

Outremont

28 mars 2007

Le développement du site entourant l'ancienne gare de triage d'Outremont est un projet d'envergure : par les coûts exigés, la superficie occupée non loin du centre-ville (234 530 m²), la diversité des fonctions qu'il lui faudra harmoniser, les diverses contraintes auxquelles il aura à faire face et la durée qu'il mettra à se déployer entièrement.

Pour nous, résidents de l'arrondissement d'Outremont, il s'agit d'une occasion rare et stimulante de repenser notre cadre de vie en affirmant ce que nous sommes, bien sûr, mais aussi en envisageant dès à présent ce que l'avenir nous réserve. Par conséquent, nous estimons que ce projet doit être inventif et exemplaire à maints égards.

L'économie du savoir

Tout juste derrière les citoyens de Westmount, 62,8 % des Outremontais (de 20 ans et plus) sont détenteurs d'un titre universitaire, une proportion deux fois supérieure à celle des Montréalais (30 %)¹. D'entrée de jeu, nous sommes donc tout naturellement disposés à l'égard de la mission de l'université et particulièrement sensibles à l'importance du haut savoir pour le rayonnement international d'une métropole comme la nôtre².

Toutefois, nous sommes également préoccupés par la qualité de notre milieu de vie et par la nécessité d'intégrer le plus harmonieusement possible un ensemble aussi considérable. D'autres ont poussé beaucoup plus loin la réflexion, à ce chapitre, et il y a lieu de s'en inspirer³.

Le développement culturel

Outremont se situe au 3^e rang des arrondissements pour ce qui est de la concentration de travailleurs autonomes (12,8 %), soit le double de Montréal (6,5 %). Il occupe même le 2^e rang quant à la population active travaillant à domicile (13,4 %)¹. Ces personnes forment une population quotidiennement présente sur le territoire, avec leurs besoins particuliers, ce qui contribue aussi au dynamisme de l'arrondissement.

Dans le même ordre de grandeur, 12,2 % de la main-d'œuvre locale appartient aux industries de la culture et de l'information, de même qu'aux domaines des arts, spectacles et loisirs¹. On rapporte d'ailleurs que l'arrondissement compte une forte concentration d'artistes résidents, toutes disciplines confondues. Ces caractéristiques impriment une vitalité singulière à notre milieu de vie et ont poussé à l'élaboration d'une politique de développement culturel⁴.

¹ *Profil socio-économique, Arrondissement d'Outremont*, Observatoire économique et urbain, Service du développement économique et du développement urbain, profil complet, janvier 2004 (données du recensement de 2001)

² *Montréal, ville de savoir*, par Pascale Michaud et Alexandra Tcheremenska, un projet du Sommet de Montréal, novembre 2003

³ Principes directeurs de Culture Montréal pour les projets d'aménagement urbain, 2005; *Agenda 21 de la culture*, premier Forum universel des cultures, Barcelone 2004

⁴ *Outremont, ville d'art et de culture*, Politique de développement culturel, Comité consultatif sur les arts et la culture, 2001

Avec l'adoption de cette politique dès 2001, soit quatre années avant celle de Montréal⁵, notre arrondissement affirmait son leadership en la matière et sa volonté de :

« [...] *préserver, promouvoir et développer son héritage et son caractère culturel distinctif à l'intérieur de la grande agglomération montréalaise, dans le but de favoriser le développement intellectuel, social et économique de toute la communauté* ».

Notre lecture du présent projet se veut essentiellement positive en mettant de l'avant les six propositions suivantes afin de répondre à certaines de nos préoccupations à l'égard des arts et de la culture.

1. Le patrimoine culturel

Dès 1915, Outremont a adopté une politique d'aménagement du domaine public visant la plantation soutenue d'arbres en bordure des voies publiques. De même, elle s'est prévalu de son pouvoir de citer des monuments historiques ou de constituer des sites du patrimoine en vertu de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c. B-4)⁶.

Nous nous attendons donc à ce que le projet à l'étude fasse la part belle à notre attachement à l'égard du patrimoine culturel, qu'il soit bâti ou paysager. Pour ce qui est du **patrimoine bâti**, il nous apparaît primordial d'assurer une certaine continuité visuelle avec le type architectural qui fait la signature de l'arrondissement, sans manquer toutefois de le réinterpréter sous un mode novateur.

En ce qui concerne le **patrimoine paysager**, véritable *arboretum* qui fait notre fierté⁷, nous ne pouvons que souhaiter que les quelque 2 350 nouveaux arbres prévus sur le site contribuent à cette biodiversité et qu'on leur accorde tous les soins qu'ils méritent.

2. L'intégration des arts à l'architecture

La Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, adoptée en 1981 et révisée en 1996, est une mesure gouvernementale qui consiste à réserver une partie du budget de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site public à la réalisation ou à l'achat d'une ou de plusieurs œuvres d'art conçues spécifiquement pour ce lieu.

⁵ *Montréal, métropole culturelle*, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, 2005-2015, Direction du développement culturel et des bibliothèques, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, 2005

⁶ *Politique du patrimoine*, Ville de Montréal, mai 2005

⁷ La Politique de développement culturel d'Outremont en fait d'ailleurs la nomenclature suivante : érables de Norvège, mélèzes laricin, lilas japonais, magnolias, marronniers d'Inde, noyers cendrés, catalpas de Virginie, ginkgos, frênes de Pennsylvanie, micocouliers occidentaux, chênes rouges, tilleuls européens et combien d'autres espèces.

L'intégration d'œuvres d'art à l'architecture contribue à l'amélioration du cadre de vie et remplit une fonction éducative auprès des citoyens tout en suscitant l'intérêt des visiteurs. De même, l'art public permet aussi de créer des repères historiques et identitaires, tout en procurant des revenus aux artistes. C'est pourquoi nous recommandons qu'une telle pratique soit nommément prise en considération dans le concours d'architecture ouvert pour l'édification du nouveau campus.

3. Le design urbain

Dans l'esprit du titre que Montréal s'est récemment mérité auprès de l'UNESCO⁸, nous suggérons que le design soit particulièrement soigné sur le domaine public, notamment sous les deux aspects suivants : celui du **mobilier urbain** (viaducs, feux de signalisation, bancs, poubelles, panneaux, affichage, supports à vélos, fontaines); celui de l'**éclairage**, trop souvent négligé, mais dont les effets peuvent être parfois remarquables. Il va sans dire que, dans chacun des cas, la sécurité doit toujours prévaloir.

4. Une place extérieure

Dans l'optique d'une appropriation du secteur par les citoyens aussi bien que par les étudiants, il faut aller au-delà de l'aspect purement décoratif. Et il faut dynamiser le secteur autrement qu'en comptant sur l'activité commerciale qui y serait, somme toute, relativement réduite : il faut donc penser aussi animation urbaine.

Dans le vaste espace ouvert qui fait face au pavillon principal de l'Université, nous souhaitons voir se dessiner une place extérieure en hémicycle qui pourrait avantageusement accueillir diverses manifestations culturelles ou artistiques. À de telles occasions, ce point focal du site devrait pouvoir être aisément fermé à la circulation, à tout le moins du côté nord de la promenade.

5. Une salle de spectacle

Sur la rue Bernard, nous nous enorgueillissons du Théâtre Outremont, une remarquable institution culturelle comptant 807 sièges. Cependant, une salle de petite jauge (250 à 300 places) pour présenter des productions plus intimistes, voire plus avant-gardistes, avec un plateau équipé à la fine pointe et une excellente acoustique, serait un ajout déterminant au parc des équipements culturels à Outremont.

À l'instar du Centre d'essai de l'Université de Montréal qui jouxte les résidences de la rue Édouard-Montpetit, nous croyons que les nouvelles résidences étudiantes prévues sur le site justifient l'ouverture d'une telle salle dont pourrait bénéficier également la population environnante.

⁸ *Montréal, ville UNESCO de design*, pour une désignation ville UNESCO de design, avril 2006

6. Les artistes

Parmi les 800 logements prévus sur le site en développement, quelques-uns devraient être réservés à des créateurs qui en feraient à la fois leur espace de travail et leur lieu de vie, sous la forme d'**ateliers résidentiels**.

Également, nous souhaitons que des ententes puissent être conclues facilement avec l'Université pour que les résidences étudiantes servent occasionnellement et temporairement de **structure d'accueil** pour les artistes de passage à Outremont.

Nous espérons que ces quelques propositions contribueront à bonifier le projet de développement du site de l'ancienne gare de triage et qu'une collaboration fructueuse grandira entre les différents partenaires impliqués, notamment la Commission consultative permanente sur les arts et la culture d'Outremont, dont nous sommes membres.

Anne-Marie LAVOIE
Isabelle PERRAULT

29 mars 2007

Références

Agenda 21 de la culture, premier Forum universel des cultures, Barcelone 2004
http://www.agenda21culture.net/index_fr.htm

Ateliers d'artistes et d'artisans. Diagnostic et plan d'action pour la ville de Montréal, janvier 2006
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/greffe_fr/media/documents/ateliers_artistes_21_mars_2007.pdf

Bureau d'art public, ville de Montréal (site)
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154647&_dad=portal&_schema=PORTAL

Implantation d'un campus de l'Université de Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont, Documentation, Office de consultation publique de Montréal, 2007
<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/ocpm/ocpm.jsp?laPage=projet16.jsp#documentation>

La Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics – guide d'application, Ministère de la Culture et des Communications, mars 2004
<http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide-application.pdf>

Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, 2005-2015, Direction du développement culturel et des bibliothèques, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, 2005
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/culture_Fr/media/documents/Mtl_metropole_culturelle.pdf

Montréal, ville UNESCO de design, pour une désignation ville UNESCO de design, avril 2006
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/design_mtl_fr/media/documents/UNESCO_candidature.pdf

Montréal, ville de savoir, par Pascale Michaud et Alexandra Tcheremenska, un projet du Sommet de Montréal, novembre 2003
http://www.culturemontreal.ca/pdf/040212_mtl_savoir_fr.pdf

Outremont, ville d'art et de culture, Politique de développement culturel, Comité consultatif sur les arts et la culture, 2001
<http://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/publications/PorteAccesTelechargement?lng=Fr&systemName=2213585&client=Out>

Politique du patrimoine, Ville de Montréal, mai 2005
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/politique.pdf

Principes directeurs de Culture Montréal pour les projets d'aménagement urbain, 2005
http://www.culturemontreal.ca/pdf/050318_CM_AmenagUrbain.pdf

Profil socio-économique, Arrondissement d'Outremont, Observatoire économique et urbain, Service du développement économique et du développement urbain, profil complet, janvier 2004 (données du recensement de 2001)
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr_out_fr/MEDIA/DOCUMENTS/Profil_socio-ekonomiquedOutremont.pdf